



Mercredi 28
Septembre 2016

à Marseille

Réservez la date :



Après 25 ans d'évaluation des risques professionnels et alors que le Document Unique arrive dans sa 15e année, quel bilan pouvons-nous en tirer et quelles perspectives en attendre ?

A cette occasion, nous organiserons une journée d'échanges, débats et conférences

DEROULE	
<input type="checkbox"/> 10h -	 3 Ateliers
<input type="checkbox"/> 12h-	 Repas
<input type="checkbox"/> 13h30 - témoins	 Table ronde / Grands témoins
<input type="checkbox"/> 15h30 -	 Conclusion, perspectives et engagements

Les thèmes de nos ateliers:

1. Stratégie(s) d'évaluation des risques :

Faut-il tout voir ou seulement cibler les risques « principaux » ?

2. Approche globale de la santé sécurité et démarche d'évaluation des risques :

Comment une approche réelle et complète de la SST au travail nécessite-elle de faire évoluer l'évaluation des risques ?

3. Évaluation des risques et rôle du Document Unique:

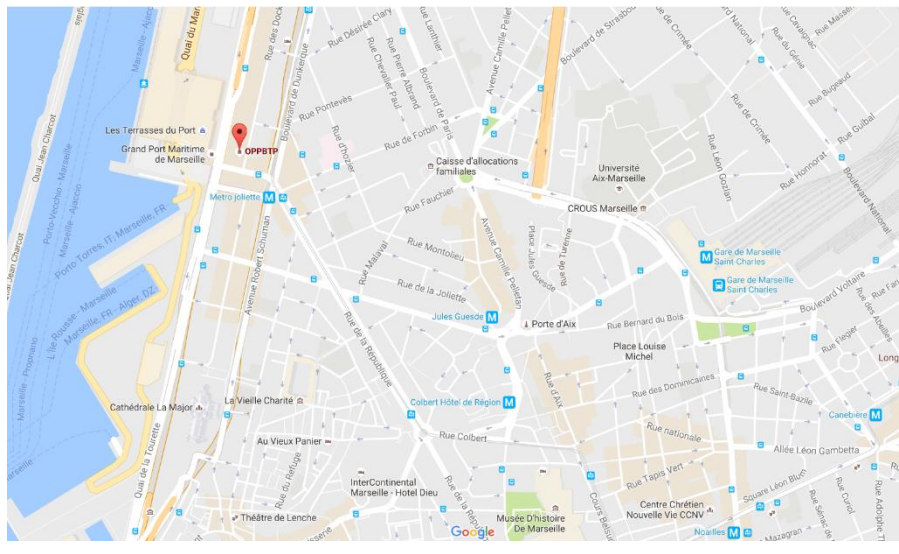
Comment situer le DU à sa « juste » place dans l'évaluation des risques ?



Le lieu:

OPPBTP

10 Place Joliette,
13002 MARSEILLE.



Merci de nous confirmer votre présence au plus vite !
Nous vous enverrons très prochainement le programme complet de la journée.
Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :
contact@federation-prevention.com, ou au 06 16 79 03 43.

Une mise en discussion avec des grands témoins:

Animée par David PESME, Président de la FAP Paca.

Yves-Michel Nalbandian, Directeur ACT Méditerranée, Délégué
ANACT PACA

Philippe Sotty Conseiller en prévention **Direccte PACA**

Lisa Téton – Rinaldo : **Métropole Nice Cote d'Azur**
Responsable du pôle prévention et sécurité au travail - Ergonome

Ouverture :

Pierre KNISPEL: **OPPBTP**
Chef d'agence PACA.



COUPON REPONSE

M.,

Société, administration, collectivité... :

Assistera

N'assistera pas

**Aux Assises Régionales de la FAP à Marseille le
28/09/2016.**

Tel :

Mail :

Participation :

- **Adhérents FAP : gratuit**
- **Non-adhérents : 40 €, déductibles de la cotisation pour toute adhésion à la FAP avant fin 2016.**

(chèque à l'ordre de la FAP à joindre à l'inscription)